

Communiqué de presse – 3 septembre 2014

ACQUISITION DE DEUX NOUVEAUX PROJETS EOLIENS ET MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE

Aix-en-Provence (France), le 3 septembre 2014. Global EcoPower (FR0011289198 - ALGEP) annonce l'acquisition de deux nouveaux projets éoliens, chacun d'une puissance de 10 MW. Le premier a été financé pour la première fois sur les fonds propres de la société. Ces deux opérations vont s'inscrire dans la nouvelle stratégie désormais mise en œuvre par le Groupe. Cette évolution stratégique, qui consiste à construire les centrales pour les vendre ensuite à des tiers-investisseurs, va permettre de renforcer le chiffre d'affaires et la rentabilité du constructeur aixois de centrales.

ACQUISITION DU PROJET VAY MARSAC EN LOIRE-ATLANTIQUE D'UNE PUISSANCE DE 10 MW

La SAS Wind EcoPower, filiale à 100% de GEP, a acquis 100% des actions de la société SAS Parc Eolien de La Vallée du Don, qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un parc éolien de 10 MW sur les communes de Vay et de Marsac-sur-Don en Loire-Atlantique.

Cette transaction fait suite au communiqué de presse du 23 avril 2014 ([lire ici le communiqué de presse](#)) qui annonçait la signature du contrat sous conditions suspensives. Ces dernières ayant été levées, la SAS Wind EcoPower a conclu l'acte d'achat définitif de cette centrale.

La centrale se composera de cinq aérogénérateurs de 100 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW.

Le Groupe va construire cette centrale « clés en main » avant de la vendre. En vue de respecter l'étude d'impact environnemental, les travaux ont été décomposés en deux phases : la première a débuté en début d'année 2014 et a été interrompue au printemps afin de préserver la nidification des oiseaux ; la seconde phase a repris début septembre.

NOUVEAU PROJET DE 10 MW DANS LES ARDENNES

Global EcoPower annonce la signature d'un contrat pour l'acquisition des actions d'une société support de programme (SSP) qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un parc éolien de 10 MW dans les Ardennes.

Cette centrale sera composée de cinq aérogénérateurs de 78 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2 MW.

Comme pour la centrale précédente, le contrat d'acquisition a été signé sous plusieurs conditions suspensives au bénéfice de GEP. La signature définitive est prévue pour intervenir le 24 novembre 2014 au plus tard.

EVOLUTION DE LA STRATEGIE : UNE CREATION DE VALEUR RENFORCEE POUR LES ACTIONNAIRES

Depuis 2009, Global EcoPower (GEP) vendait des centrales autonomes de production d'électricité, avant construction. Dans ce modèle économique, le tiers-investisseur intervenait dès le début du processus, à chaque fois en faisant l'acquisition des sociétés de projet disposant de toutes les autorisations pour construire et exploiter les centrales. Global EcoPower avait opté pour cette stratégie dès sa création afin de diminuer ses besoins financiers, de telle sorte que le Groupe ne s'est jamais endetté. Le tiers-investisseur confiait alors la construction

« hors turbines » à GEP, qui reconnaissait un chiffre d'affaires représentant en moyenne environ 18% de l'investissement total du projet.

Ayant démontré depuis deux ans sa capacité à mener à bien l'ensemble des projets que le Groupe a vendu à un tiers-investisseur « avant construction », à savoir deux centrales solaires et quatre centrales éoliennes représentant une puissance totale de 83 MW, Global EcoPower souhaite désormais :

- acquérir les sociétés support de programme (SSP), qui bénéficient de tous les droits et autorisations ;
- apporter les fonds propres et monter le financement de la dette Sénior ;
- construire, mettre en service et exploiter les centrales ;
- vendre les centrales en exploitation.

Aucun changement majeur au niveau du personnel ou de la structure de la société n'est nécessaire pour mettre en œuvre cette stratégie. En revanche, le Groupe va rechercher des capitaux plus importants pour financer l'apport en fonds propres dans les centrales, soit entre 20% et 30% de l'investissement total.

Avec l'évolution de sa stratégie, GEP va ainsi reconnaître à l'avenir un chiffre d'affaires correspondant à 100% de la vente de la centrale (contre 18% environ auparavant) et des profits plus importants lors des cessions des dites centrales. En effet, les acquéreurs potentiels sont plus nombreux pour des centrales déjà construites et en exploitation, et cette concurrence permettra d'optimiser les marges de GEP. En conséquence, la création de valeur par la société pour ses actionnaires sera plus forte à l'avenir.

A ce jour, le groupe poursuit la construction de la dernière centrale de 10,25 MW (faisant partie des 83 MW) ayant fait l'objet d'une cession à la SAS Tramomarina (Groupe Leonidas Associates) ([lire ici le communiqué de presse du 19 mai 2014](#)).

Les deux nouvelles centrales de 10 MW chacune annoncées ci-avant, seront vendues par le Groupe Global EcoPower, une fois construites et mises en service, conformément à la nouvelle stratégie.

EVOLUTION JURIDIQUE DE LA FILIALE SAS WIND ECOPOWER

La SAS Wind EcoPower est en cours de transformation en société anonyme détenue à 99,95% par Global EcoPower. Elle sera dénommée INVESTEOLE SA.

Global EcoPower, et INVESTEOLE SA (ex Wind EcoPower), ont été accompagnées pour les deux transactions, en Loire-Atlantique et dans les Ardennes, par le cabinet d'avocats spécialisé, CGR Legal.

A propos de Global EcoPower (GEP)

Global EcoPower, société basée à Aix-en-Provence, est un constructeur "clés en main" de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, éolien et photovoltaïque. GEP est cotée sur le marché Alternext à Paris d'Euronext (code ISIN : FR0011289198 - mnémo : ALGEP).

Contacts

Global EcoPower Philippe PERRET Directeur Général Délégué Tél. : + 33 442 245 016 contact@global-ecopower.com	ACTUS Finance Mathieu OMNES Relation investisseurs Tél. : + 33 (1) 72 74 81 87 momnes@actus.fr	ACTUS Finance Jean-Michel MARMILLON Relation presse Tél. : + 33 (1) 53 67 07 80 jmarmillon@actus.fr
---	--	---